

Ouest France

Orne

Jeudi, 31 juillet 2008

Constitution : Gérard Burel soutient Alain Lambert

Gérard Burel, président honoraire du conseil général, fait savoir à travers un communiqué qu'il soutient le vote d'Alain Lambert, pour la réforme constitutionnelle, lors du Congrès de Versailles.

L'ancien président du département regrette « vivement que le Sénat de la République n'ait pas cru devoir retenir l'amendement déposé par le sénateur Lambert, d'ailleurs rejeté à peu de voix, qui aurait obligé les gouvernements à présenter des budgets en équilibre, évitant de reporter sur nos enfants et petits-enfants des déficits, financés par l'emprunt, alourdissant encore la dette de la France ». Gérard Burel ajoute qu'Alain Lambert « ne vote jamais contre son camp ».

Avec l'aimable autorisation du journal 